



## Communiqué de presse

Embargo: 1.6.2022, 8h30

### 03 Travail et rémunération

Évolution des salaires en 2021

## Recul des salaires nominaux de 0,2% en 2021 et de 0,8% des salaires réels

**L'indice suisse des salaires nominaux a baissé en moyenne de 0,2% en 2021 par rapport à 2020. Il s'est ainsi établi à 99,8 points (base 2020 = 100). Compte tenu d'un taux d'inflation annuel moyen de +0,6%, les salaires réels ont baissé de 0,8% (99,2 points, base 2020=100), selon les calculs de l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

En 2021, les salaires nominaux ont en moyenne reculé de 0,2% par rapport à 2020 (+0,8% en 2020, +0,9% en 2019, +0,5% en 2018 et +0,4% en 2017). Pour les principales conventions collectives de travail (CCT) recouvrant près d'un demi-million de personnes salariées, la croissance des salaires effectifs (nominaux), négociée à titre collectif pour 2021, a atteint un taux de +0,4%.

Le renchérissement lié à la hausse des prix des produits pétroliers et des loyers a abouti à une inflation de +0,6% à fin 2021. Le pouvoir d'achat des salaires, résultat de l'ajustement des salaires nominaux à l'inflation, a donc diminué (-0,8%) après avoir connu une augmentation dans les dernières années (+1,5% en 2020 et +0,5% en 2019).

### Baisse nominale de 0,5% dans le secondaire

Les salaires nominaux ont diminué en moyenne de 0,5% dans le secteur industriel (+0,6% en 2020, +0,9% en 2019, +0,3% en 2018, +0,4% en 2017) soit une baisse encore plus forte que dans l'ensemble de l'économie (-0,2%). Les branches économiques de ce secteur ont affiché une forte dispersion de l'évolution des salaires allant de -3,1% à +2,1%.

Les progressions nominales les plus marquées ont été enregistrées dans la réparation et l'installation (+2,1%) et dans les industries extractives, la production et distribution d'énergie et d'eau et la gestion des déchets (+0,5%). À l'autre bout de l'échelle, la cokéfaction et raffinage ensemble avec les industries chimiques et pharmaceutiques (-3,1%), la fabrication de produits informatiques et d'équipement électronique, ainsi que l'horlogerie (-1,1%) et la fabrication de machines et matériels de transport (-1,0%), ont connu une baisse salariale. Les salaires nominaux sont restés stables dans la branche de la construction (+0,0%).

### Baisse nominale de 0,1% dans le tertiaire

Comparé au secteur industriel, le secteur des services a enregistré une baisse plus modérée des salaires nominaux de 0,1% (+0,9% en 2020, +0,9% en 2019, +0,5% en 2018 et +0,4% en 2017). Comme dans le secteur secondaire, la dispersion de l'évolution des salaires a été élevée: six branches ont connu une augmentation et neuf branches un recul des salaires. Les branches de l'administration publique (+2,1%), l'édition, l'audiovisuel et les télécommunications (+0,7%), suivies par les services administratifs et de soutien (+0,5%) ont bénéficié d'une hausse des salaires nominaux.

En lien avec la pandémie COVID19, les arts, les spectacles et les activités récréatives ont enregistré la plus forte baisse des salaires nominaux (-3,3%) parmi les branches du tertiaire. Une branche à forte valeur ajoutée et avec des hauts salaires telle que la branche des activités informatiques et des services d'information a également enregistré une baisse des salaires (-3,1%) liée notamment à l'engagement de nouveau personnel avec moins d'années d'ancienneté.

### Baisse des salaires réels de 0,8%

Le pouvoir d'achat des salaires a baissé pour la quinzième fois depuis la création de l'indice suisse des salaires en 1942. En 2021, une inflation à +0,6%, conjuguée à la diminution des salaires nominaux de 0,2% a conduit à une réduction des salaires réels de 0,8% (-1,1% pour le secteur secondaire et -0,7% pour le tertiaire). L'évolution des salaires réels en 2021 s'est située dans une fourchette allant de -3,9% à +1,5%, soulignant ainsi la diversité des dynamiques salariales qui caractérise chaque branche économique. Considérant l'inflation et les évolutions des salaires nominaux, seules trois branches ont connu des évolutions positives des salaires réels en 2021 (administration publique +1,5%, autres industries manufacturières y comprises réparation et installation +1,5% et édition, audiovisuel, diffusion et télécommunications +0,1%).

### Progression nominale de 0,6% pour les femmes

Les salaires nominaux des femmes et des hommes ont évolué différemment en 2021. Les salaires nominaux des femmes ont augmenté en 2021 de 0,6% tandis que les salaires des hommes ont baissé de 0,7%. Les augmentations plus élevées pour les salaires des femmes ont été enregistrées dans l'administration publique (+3,7%) et dans les services administratifs (+0,6%). Cette évolution différenciée des salaires nominaux des hommes (-0,7%) et des femmes (+0,6) réduit progressivement l'écart salarial moyen entre hommes et femmes.

## Fiche descriptive de l'indice suisse des salaires

### Source

L'indice suisse des salaires est calculé chaque année à partir des données contenues dans les déclarations d'accidents et transmises à l'OFS par le Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA). Les calculs portent sur environ 250 000 données individuelles. L'exploitation de ces données exclut le secteur primaire, les personnes en apprentissage et les stagiaires.

### But

Mesurer l'évolution annuelle des salaires en tant que prix du travail. L'indice suisse des salaires élimine en partie les effets induits par les modifications de la structure des personnes salariées au cours du temps, sur l'évolution du salaire moyen (en fixant la pondération à une année de base donnée pour une période de 5 ans). Les modifications de structure sont notamment induites par l'augmentation de la qualification, les promotions et les mouvements d'entrée et de sortie dus aux départs et aux embauches.

### Définition du salaire

Le **salaire contractuel brut standardisé** correspond à la rémunération inscrite sur le contrat de travail pour une personne salariée engagée à plein temps. Les salaires des personnes à temps partiels sont mensualisés sur la base de la durée normale du travail dans l'entreprise qui les emploie.

Il comprend le salaire de base ainsi que le 13e salaire (14e salaire et suivants y compris), l'allocation de renchérissement, les indemnités de vacances et les indemnités pour jours fériés. Il s'agit du salaire avant toute déduction des cotisations de l'assurance sociale (AVS/AI, APG, AC, AANP), des cotisations (ordinaires et pour le rachat) à la prévoyance professionnelle LPP (II pilier) et avant prélèvement des impôts, sans les allocations familiales et les paiements en nature. Sont exclues les composantes salariales à caractère irrégulier (par exemple les gratifications, les primes et les commissions allouées de façon irrégulière), la part des prestations en capital ou des cotisations à caractère de prévoyance versée par l'employeur, ainsi que la rétribution des heures supplémentaires.

### Méthode de calcul

L'indice suisse des salaires est un indice de Laspeyres calculé sur la base de l'observation de l'évolution du salaire moyen des personnes salariées regroupées par branche économique et sexe. Pour mieux capturer les effets de la pandémie, les indices des années 2020 et 2021 ont été calculés avec une nouvelle pondération. La pondération comprend actuellement huit facteurs construits à partir de six variables. Des interactions avec la variable hommes-femmes y sont incluses. Pour plus d'informations, une note méthodologique peut être obtenue sur demande.

À noter toutefois que certains résultats détaillés manquent de précision statistique et doivent être interprétés avec précaution (ces résultats ont un astérisque dans les tableaux).

### Nomenclature

Nomenclature générale des activités économiques NOGA08

---

---

## Renseignements

Didier Froidevaux, OFS, Section Salaires et conditions de travail, tél.: +41 58 463 67 56,

e-mail: [didier.froidevaux@bfs.admin.ch](mailto:didier.froidevaux@bfs.admin.ch)

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: [media@bfs.admin.ch](mailto:media@bfs.admin.ch)

## Offre en ligne

Autres informations et publications: [www.bfs.admin.ch/news/fr/2022-0102](http://www.bfs.admin.ch/news/fr/2022-0102)

La statistique compte pour vous: [www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: [www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)

Le site de l'OFS: [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)

## Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

**Indice des salaires nominaux et réels, 2020-2021**

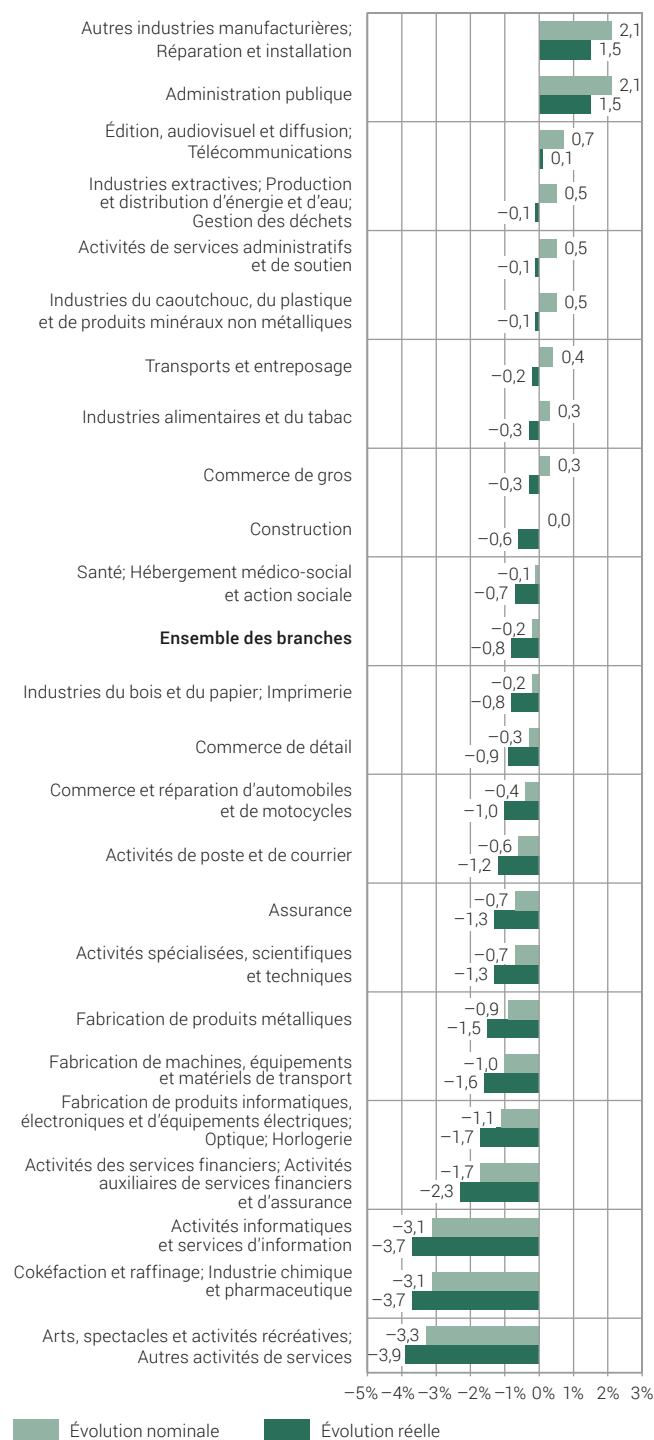
Branches économiques (NOGA08)		Indice des salaires nominaux			Indice des salaires réels		
		Indice (base 2020 = 100)		Variation en % par rapport à la dernière année disponible	Indice (base 2020 = 100)		Variation en % par rapport à la dernière année disponible
		2020	2021		2020	2021	
<b>05-96</b>	<b>TOTAL</b>	100,0	99,8	-0,2	100,0	99,2	-0,8
<b>05-43</b>	<b>SECTEUR SECONDAIRE</b>	100,0	99,5	-0,5	100,0	98,9	-1,1
05-09/ 35-39	Industries extractives; Production et distribution d'énergie et d'eau; Gestion des déchets	100,0	100,5	0,5*	100,0	99,9	-0,1*
10-12	Industries alimentaires et du tabac	100,0	100,3	0,3*	100,0	99,7	-0,3*
16-18	Industries du bois et du papier; Imprimerie	100,0	99,8	-0,2*	100,0	99,2	-0,8*
19-21	Cokéfaction et raffinage; Industries chimique et pharmaceutique	100,0	96,9	-3,1	100,0	96,3	-3,7
22/23	Industries du caoutchouc, du plastique et de produits minéraux non métalliques	100,0	100,5	0,5*	100,0	99,9	-0,1*
24/25	Fabrication de produits métalliques	100,0	99,1	-0,9	100,0	98,5	-1,5
26/27	Fabrication de produits informatiques, électroniques et d'équipements électriques; Optique; Horlogerie	100,0	98,9	-1,1	100,0	98,3	-1,7
28-30	Fabrication de machines, équipements et matériels de transport	100,0	99,0	-1,0	100,0	98,4	-1,6
31-33	Autres industries manufacturières; Réparation et installation	100,0	102,1	2,1	100,0	101,5	1,5
41-43	Construction	100,0	100,0	0,0*	100,0	99,4	-0,6*
<b>45-96</b>	<b>SECTEUR TERTIAIRE</b>	100,0	99,9	-0,1*	100,0	99,3	-0,7*
45	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	100,0	99,6	-0,4*	100,0	99,0	-1,0*
46	Commerce de gros	100,0	99,7	0,3*	100,0	99,7	-0,3*
47	Commerce de détail	100,0	99,7	-0,3	100,0	99,1	-0,9
49-52	Transports et entreposage	100,0	100,4	0,4	100,0	99,8	-0,2
53	Activités de poste et de courrier	100,0	99,4	-0,6*	100,0	98,8	-1,2*
55/56	Hébergement et restauration	100,0	100,2	0,2*	100,0	99,6	-0,4*
58 - 61	Édition, audiovisuel et diffusion; Télécommunications	100,0	100,7	0,7*	100,0	100,1	0,1*
62/63	Activités informatiques et services d'information	100,0	96,9	-3,1	100,0	96,3	-3,7
64/66	Activités des services financiers; Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	100,0	98,3	-1,7	100,0	97,7	-2,3
65	Assurance	100,0	99,3	-0,7*	100,0	98,7	-1,3*
69-75	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	100,0	99,3	-0,7	100,0	98,7	-1,3
77-82	Activités de services administratifs et de soutien	100,0	100,5	0,5	100,0	99,9	-0,1
84	Administration publique	100,0	102,1	2,1	100,0	101,5	1,5
86-88	Santé, Hébergement médico-social et action sociale	100,0	99,9	-0,1*	100,0	99,3	-0,7*
90-96	Arts, spectacles et activités récréatives; Autres activités de services	100,0	96,7	-3,3	100,0	96,1	-3,9
Sexe	Hommes	100,0	99,4	-0,7	100,0	98,8	-1,3
	Femmes	100,0	100,2	0,6	100,0	99,6	0,0

Composantes du salaire: salaire contractuel brut de base. Les prestations non périodiques, les allocations familiales et les paiements en nature sont exclus du calcul.

Signes utilisés: « \* » valeur incertaine sur le plan statistique.

Source : OFS, à partir des données du Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA)

## Évolution des salaires nominaux et réels en 2021 par branche économique : variation en % par rapport à 2020

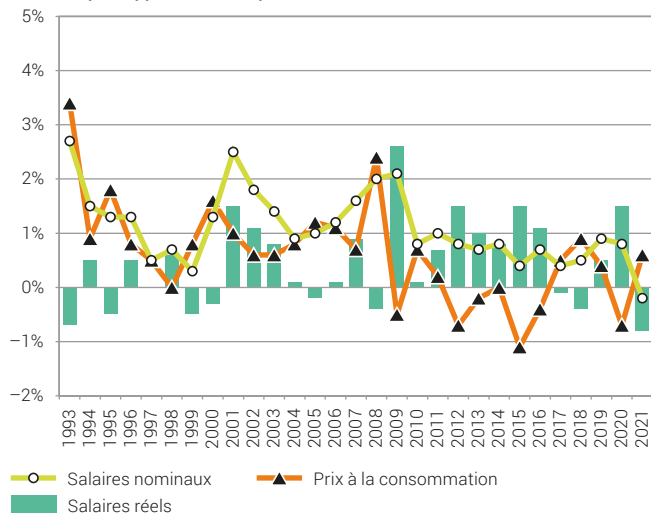


Source: OFS – Indice suisse des salaires (ISS)

© OFS 2022

## Évolution des salaires nominaux, des prix à la consommation et des salaires réels, de 1993 à 2021

Variation par rapport à l'année précédente

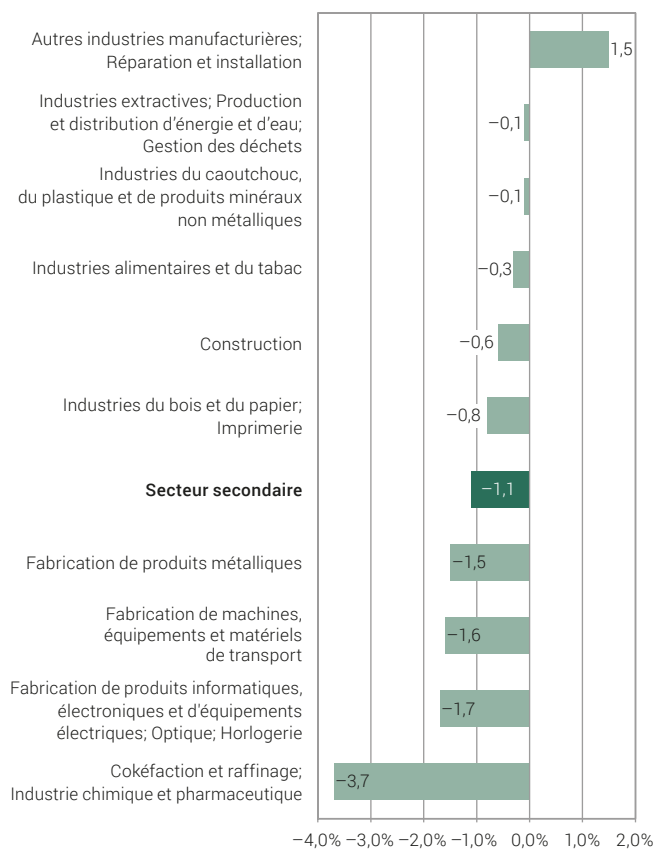


Source: OFS – Indice suisse des salaires (ISS)

© OFS 2022

## Évolution des salaires réels en 2021 par branche économique; en % par rapport à 2020

Secteur secondaire

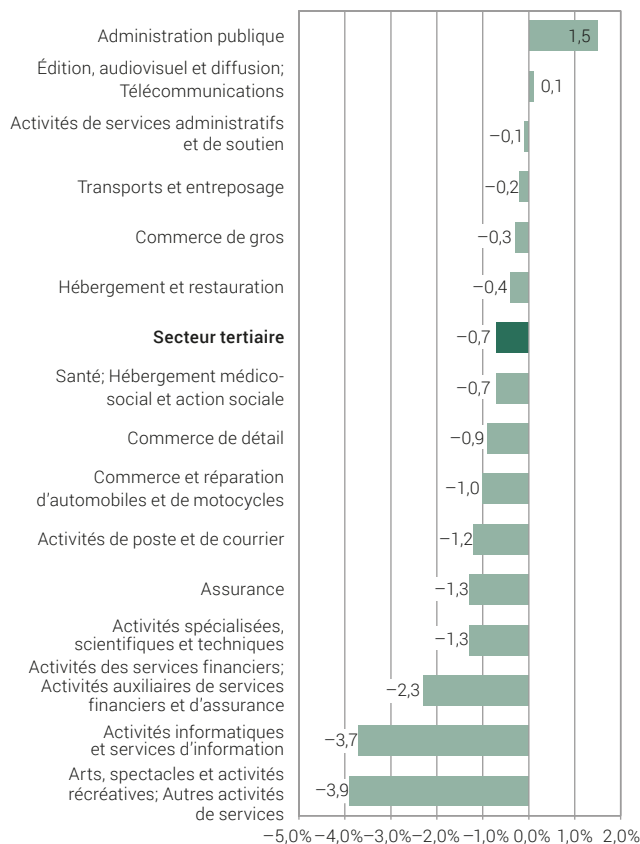


Source: OFS – Indice suisse des salaires (ISS)

© OFS 2022

## Évolution des salaires réels en 2021 par branche économique; en % par rapport à 2020

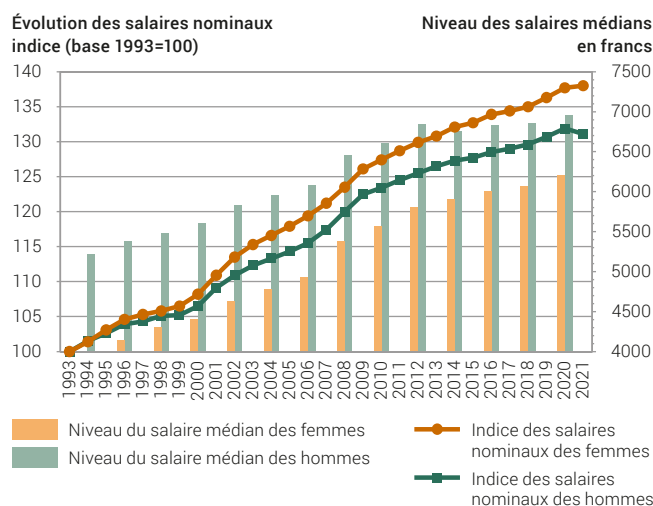
Secteur tertiaire



Source: OFS – Indice suisse des salaires (ISS)

© OFS 2022

## Évolution et niveau des salaires selon le sexe



Échelle de droite: salaire médian, de 1994 à 2020  
Échelle de gauche: indice des salaires de 1993 à 2021 (base 1993=100)

Sources: OFS – Indice suisse des salaires (ISS),  
Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)

© OFS 2022